

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS ACTIVITES ENFANCE JEUNESSE - VACANCES 2022-2023

Les inscriptions sont enregistrées sur la période donnée, par ordre d'arrivée ET dans la limite des places disponibles

Activité	Période de fonctionnement des activités	Période d'inscription	Délai pour annuler ou modifier <u>sans frais</u> vos inscriptions
VACANCES DE TOUSSAINT Accueils de loisirs / stages	Lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022 <i>ALSH fermés le mardi 1^{er} novembre (jour férié)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Orvaltais : Lundi 19 septembre au dimanche 9 octobre • Hors commune : Mercredi 5 au Dimanche 9 octobre 	Au plus tard le dimanche 9 octobre
VACANCES DE NOËL Accueils de loisirs / stages	Lundi 19 décembre 2022 au <u>lundi 2 janvier</u> 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Orvaltais : Lundi 14 novembre au dimanche 4 décembre • Hors commune : Mercredi 30 novembre au dimanche 4 décembre 	Au plus tard le dimanche 4 décembre
VACANCES D'HIVER Accueils de loisirs / stages	Lundi 13 au vendredi 24 février 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Orvaltais : Lundi 9 au dimanche 29 janvier • Hors commune : Mercredi 25 au dimanche 29 janvier 	Au plus tard le dimanche 29 janvier

<p>VACANCES DE PRINTEMPS Accueils de loisirs / stages</p>	<p>Lundi 17 au Vendredi 28 avril 2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Orvaltais : Lundi 6 mars au dimanche 2 avril • Hors commune : Mercredi 29 mars au dimanche 2 avril 	<p>Au plus tard le dimanche 2 avril</p>
<p>VACANCES D'ETE</p>	<p>A compter du lundi 10 juillet 2023</p>	<p>Les informations relatives aux activités estivales et aux périodes d'inscription sont communiquées courant mars 2023.</p>	<p>Se reporter à la plaquette d'information « ETE 2023 »</p>

PETITES VACANCES - Tableau synthèse des délais d'annulation * :

<p>Jusqu'à J-15 (minuit) avant le 1^{er} jour de fonctionnement des ALSH vacances **</p>	<p>Entre J-14 et J-8 (minuit) (Absences « justifiées ») **</p>	<p>A partir de J-7 (Absences « injustifiées ») **</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Inscription dans la limite des places disponibles • Annulation ou modification d'inscription sans frais 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande d'annulation : 50% de la réservation initiale restent dus. • Demande de modification d'inscription : non prise en compte - 100 % de la réservation restent dus. 	<ul style="list-style-type: none"> • Annulation et modification d'inscription non prises en compte • Si enfant absent, le prix de la réservation reste dû dans sa globalité.

() Pour les stages (sportifs et natation), les demandes d'annulation portent sur la totalité de la période du stage, dans la mesure où l'inscription et la présence sont obligatoires pour la période complète.*

*(**) Sauf exception calendaire, liée aux jours fériés.*